

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024

Date de convocation : 10 septembre 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
Pour la délibération n°24-072 à 24-084 incluse	24	07	02	31
Pour la délibération n°24-085	22	07	04	29
Pour la délibération n°24-086 à 24-097 incluse	24	07	02	30
Pour la délibération n°24-098	23	07	03	30
Pour la délibération n°24-099 à 24-100 incluse	22	07	04	29
Pour la délibération n°24-101 à 24-109 incluse	24	07	02	31

Secrétaire : M. RIVET

PRÉSENTS : M. PRIOLLAUD Maire, Mme TERLEZ, M. BIDAULT, Mme PERCHET, M. PIRES, Mmes ROUZÉE, OUADAH Adjoints, M. JUHEL, Mme LETOURNEUR, M. GERMAIN, Mmes KOUYOUMDJIAN, VANDAMNE, M. GAUTIER, Mme LEMAN, Mme MICHAUD, M. NIEL, Mme DUCASTEL MM. TOKDEMIR, RIVET, ORTEGA Mme LÉOSTIC, M. BALSAN, Mme LESAULNIER, M. THOMAS Conseillers municipaux.

8

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- M. Jean-Pierre DUVÉREY ayant donné pouvoir à M. Daniel GERMAIN
- Mme Sylvie LANGEARD ayant donné pouvoir à Mme Marie-Dominique PERCHET
- M. Jean-Louis BAUCHARD ayant donné pouvoir à M. José PIRES
- M. Daniel JUBERT ayant donné pouvoir à Mme Anne TERLEZ
- M. Christian WUILQUE ayant donné pouvoir à François-Xavier PRIOLLAUD
- M. Gaëtan BAZIRE ayant donné pouvoir à Mme Maryline MICHAUD
- M. Philippe BRUN ayant donné pouvoir à Mme Nolwenn LÉOSTIC

ABSENT : M. SAVY, Mme SEGHIR

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

DÉLIBÉRATION : 24-087 Attribution d'une subvention à l'association Les Musicales de Normandie

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

PAR TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE

DES ANDELYS

PAR VOIE ÉLECTRONIQUE LE

19 SEP. 2024

AFFICHÉ LE

19 SEP. 2024

Le Maire

François-Xavier PRIOLLAUD

VILLE
Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20240916-24-087-DE
Date de télétransmission : 19/09/2024
Date de réception préfecture : 19/09/2024



Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20240916-24-087-DE
Date de télétransmission : 19/09/2024
Date de réception préfecture : 19/09/2024

N° 24-087

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION LES MUSICALES DE NORMANDIE

RAPPORT

Monsieur le Maire indique que la Ville de Louviers a accueilli au Moulin le concert de clôture du festival Les Musicales de Normandie, qui a sillonné la Normandie du 26 juillet au 30 août et notamment le territoire de l'agglomération du 24 au 30 août (Château de Gaillon, Carré Saint Cyr, collégiale Saint Louis de La Saussaye).

Cet évènement s'inscrit dans la politique culturelle de la Ville de Louviers qui vise à développer des projets en réseau sur le territoire de l'agglomération Seine-Eure et au-delà et de participer à la vie musicale normande par l'accueil d'ensembles et de festivals de renommée.

Il est proposé au Conseil municipal d'accorder une subvention de 500 € (cinq cents euros) à l'association Les Musicales de Normandie pour la réalisation du concert du 30 août dernier au Moulin.

Il convient donc de signer une convention de partenariat avec l'association organisatrice du festival pour formaliser les conditions d'accueil et le versement d'une subvention de 500 € à l'association.

DÉCISION

LE CONSEIL, ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant la volonté de la Municipalité de développer l'animation culturelle du territoire communal au profit des Lovériens,

Considérant le projet de convention jointe en annexe à la présente délibération.

APPROUVE le versement d'une subvention exceptionnelle de 500 € à l'association Les Musicales de Normandie.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention et tout document afférent.

Adoptée à l'unanimité

**Pour copie conforme
Le Maire,**

François-Xavier PRIOLLAUD

A handwritten signature in black ink is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'VILLE DE LOUVIERS' and 'Maire' and features a central emblem. The signature is fluid and cursive, extending across the width of the stamp.